



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

Amiens, le - 8 AVR. 2016

Préfecture de la Somme

Direction des Affaires Juridiques
et de l'Administration Locale

Bureau des Élections
et du Conseil aux Collectivités Locales

Affaire suivie par M. Fabrice Guyart
☎ 03.22.97.80.61 - Fax : 03.22.97.81.93
collectivites-locales@somme.pref.gouv.fr

Le préfet de la Somme

à

**Monsieur le président
du Conseil départemental de la Somme
(Direction générale des services)**

Objet : Informations fiscales concernant l'année 2016.

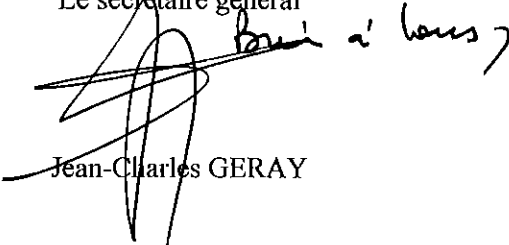
P. - J. : Une.

J'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire du guide relatif à la fixation des taux d'imposition des quatre taxes directes locales et des droits d'enregistrement pour l'année 2016.

Ce document est consultable sur le site internet de la préfecture de la Somme, à l'adresse suivante : <http://www.somme.gouv.fr> (rubrique : Politiques publiques / Collectivités Locales / Circulaires).

Mes services restent bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général


Jean-Charles GERAY



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

Amiens, le - 8 AVR. 2016

Préfecture de la Somme

Direction des Affaires Juridiques
et de l'Administration Locale

Bureau des Élections
et du Conseil aux Collectivités Locales

Affaire suivie par M. Fabrice Guyart
☎ 03.22.97.80.61 - Fax : 03.22.97.81.93
collectivites-locales@somme.pref.gouv.fr

Le préfet de la Somme

à

**Mesdames et Messieurs les maires du département
Mesdames et Messieurs les présidents des établissements
publics de coopération intercommunale du département**

En communication à
Mesdames les sous-préfètes de Montdidier et Péronne
Monsieur le sous-préfet d'Abbeville

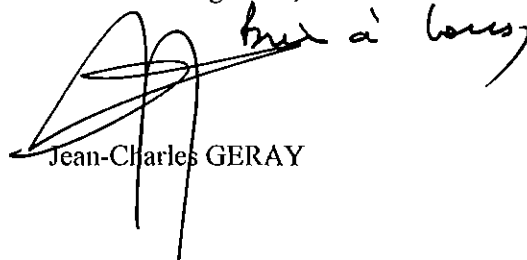
Objet : Informations fiscales concernant l'année 2016.

J'ai l'honneur de vous informer de la parution du guide relatif à la fixation des taux d'imposition des quatre taxes directes locales et des droits d'enregistrement pour l'année 2016.

Ce document est consultable sur le site internet de la préfecture de la Somme, à l'adresse suivante : <http://www.somme.gouv.fr> (rubrique : Politiques publiques / Collectivités Locales / Circulaires).

Mes services restent bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,


Jean-Charles GERAY